



SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS
ADMINISTRATIFS TECHNIQUES SCIENTIFIQUES
ET INFIRMIERS

BUREAU NATIONAL
52 rue de Dunkerque 75009 PARIS
Tel : 01 55 34 33 20 Fax : 01 44 53 01 14 snapatsi@snapatsi.fr

DECLARATION PREALABLE A LA CAPN MUTATION
DES ADJOINTS TECHNIQUES DU 7 JUIN 2012

Monsieur Le Président,
Mesdames et Messieurs,

Alliance SNAPATSI dénonce le très faible nombre de postes ouverts au mouvement de mutations à l'ordre du jour de cette CAP Nationale. En effet, seulement 47 postes sont déclarés vacants dans 35 services pour toutes directions d'emploi confondues.

Alliance SNAPATSI dénonce également l'organisation de ce mouvement de mutations 2012. Les diffusions non coordonnées des télégrammes d'ouvertures de postes ont lésé les personnels notamment ceux qui sont affectés en CRS dû à un calendrier restreint.

La mise en place de nouvelles procédures visant à postuler uniquement sur des postes ouverts par télégramme, ne permet pas de recenser tous les vœux de mobilité de nos collègues, que nous évaluons à 4 fois supérieurs. Cette nouvelle règle de gestion, non concertée avec les organisations syndicales, entrave les mouvements en cascade et nuit fortement à l'optimisation des effectifs dans les services.

De plus, Alliance SNAPATSI dénonce des dysfonctionnements inadmissibles dans les CAP Locales et ce au détriment des adjoints techniques que nous représentons. Pour exemple, une CAP Locale s'est réunie avant la fin des délais de clôture des candidatures, des postes ouverts puis fermés, des demandes de mouvements non traitées, des procès-verbaux de CAP Locales distribués dans les services ...

Alliance SNAPATSI demande qu'à l'issue de cette CAP Nationale, un groupe de travail soit réuni pour organiser un mouvement complémentaire tant au niveau local que national afin de satisfaire un maximum de vœux de mobilité et rééquilibrer les effectifs dans les services. Dans ce mouvement complémentaire, Alliance SNAPATSI souhaiterait que les spécificités des agents soient réellement prises en compte, sans écarter les candidats désireux de se réorienter vers une autre spécificité, accompagnés par une formation adéquate.

Alliance SNAPATSI dénonce les manques d'effectifs des adjoints techniques qui dans certains SGAP, comme par exemple celui de la zone Est, rendent les conditions de travail tellement difficiles qu'elles portent atteinte à la sécurité des personnels.

Sur ce point, Alliance SNAPATSI a déposé des propositions concrètes lors de la réunion organisée en décembre 2011 sur le thème de la pénibilité. Alliance SNAPATSI s'interroge sur les motifs qui ont conduit à organiser précipitamment ce groupe de travail dont il n'est rien ressorti à ce jour.

Alliance SNAPATSI réitère sa demande de mise en place très rapide de groupes de travail dans le cadre de la fusion des adjoints techniques de la Police Nationale avec les adjoints techniques du Ministère de l'Intérieur et de l'Outre Mer pour développer toutes ses propositions afin d'offrir de nouvelles perspectives de carrière et de mobilité aux agents.

Alliance SNAPATSI demande que cette déclaration préalable soit annexée au procès verbal de cette commission.

Le 7 juin 2012,
Les représentants du personnel